

l'Air fait savoir qu'une récente photographie aérienne du monument de Vimy ne révèle aucun dommage.

RÉGLEMENTATION DES PÉTROLES

EFFETS D'UNE DÉCISION RÉCENTE SUR LES APPROVISIONNEMENTS DE PÉTROLES BRUTS DE LA COOPERATIVE REFINERY LIMITED.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. M. NICHOLSON (Mackenzie): J'ai une question à poser au ministre des Munitions et Approvisionnement (M. Howe). Le 22 juillet, l'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) posait une question touchant les approvisionnement de pétroles bruts de la Consumers' Cooperative Refineries Limited de Regina (Saskatchewan). J'ai ici un numéro du *Saskatchewan Cooperative Consumer* où il est dit que le contrôleur des pétroles n'a rien fait pour assurer une répartition équitable des approvisionnement disponibles de pétroles bruts. Le ministre voudrait-il compléter sa déclaration du 22 juillet touchant cette importante question?

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Munitions et Approvisionnement): Je ne possède aucun renseignement nouveau sur le sujet, mais je m'enquerrai de nouveau.

MINEURS SANS TRAVAIL

LA SITUATION DANS LE COMTÉ DE CUMBERLAND EN NOUVELLE-ÉCOSSE—COMMANDES DU NATIONAL-CANADIEN.

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. P.-J.-A. CARDIN (ministre des Travaux publics et des Transports): Il y a quelques jours, l'honorable député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis), attirait notre attention sur les conditions où se trouvent les mineurs dans la région de la rivière Herbert et le district de Joggins du comté de Cumberland en Nouvelle-Ecosse. Je lui avais promis de m'enquérir auprès du National-Canadien et ce matin je suis en possession de renseignements me permettant de répondre à la question. Le rapport qui me parvient déclare qu'au cours des sept mois écoulés le 31 juillet 1940 les commandes données portaient sur 34,478 tonnes de charbon en regard de 16,512 tonnes durant la même période de 1939, soit une augmentation atteignant plus du double des commandes données dans le district de Maccan. Les commandes ont atteint 5,560 tonnes pendant le mois de juillet en regard de 1,700 tonnes dont il était pris livraison au cours du même mois l'an dernier.

Je suis en mesure d'ajouter qu'en vertu d'une convention passée entre les dirigeants du National-Canadien et ceux des mines de

[Le très hon. Mackenzie King.]

charbon dans le district de Maccan il a été convenu d'une hausse de 25c. la tonne. Les dirigeants du National-Canadien surveillent de près la situation en vue de venir en aide aux mineurs du district dans toute la mesure possible.

PRISONNIERS DE GUERRE

INDULGENCE OUTHÉE DONT ON FERAIT PREUVE À L'ÉGARD DES ALLEMANDS INTERNÉS AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est): Une lettre me parvient où l'on se plaint que les prisonniers de guerre allemands internés au pays seraient l'objet d'un traitement de faveur. J'en ferai tenir copie au ministre, mais je me demande s'il serait en mesure de faire aujourd'hui une déclaration à ce sujet.

L'hon. PIERRE-F. CASGRAIN (secrétaire d'Etat): Si l'honorable député veut bien me soumettre la lettre, je m'occuperai de cette plainte.

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Vien.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

41. Administration, \$181,760.

L'hon. M. STIRLING: Le premier ministre nous obligerait en faisant une déclaration de quelques mots seulement sur les relations que nous entretenons avec les représentants des pays occupés: Norvège, Danemark, Hollande, Belgique et France, sur les communiqués qu'ils se transmettent et le langage dont ils se servent.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Les représentants qu'avait placés le Canada dans certains pays occupés par la suite, particulièrement en Belgique, en Hollande et en France, sont rendus pour la plupart à Londres, où ils se sont réunis à d'autres membres du corps diplomatique dans cette capitale. Ils peuvent ainsi communiquer directement avec ces représentants, avec les dominions et avec le Foreign Office, et, par l'entremise de notre haut-commissaire, procurer au gouvernement canadien les renseignements qu'ils jugent bon de se procurer de ces diverses sources d'information. Ils peuvent encore communiquer pour notre compte les renseignements que le gouvernement canadien juge à propos de transmettre à nos représentants et à ceux qui étudient certains problèmes intéressant ces pays en particulier. J'ignore si je devrais entrer dans plus de détails sur ce point, mais je crains que les conditions actuelles m'en empêchent.